

## ORIGINE DES MOTS « EPIZOOTIE » ET « EPIZOOTIQUE »

Bernard Toma<sup>1</sup>

Le concept d'« épidémie » ou de « maladie épidémique » est connu depuis l'antiquité. Martin et Martin-Granel [2006] ont récemment rappelé l'origine et l'évolution du concept d'« épidémie ». Elles sont résumées dans le tableau 1.

**Tableau 1**  
**Evolution sémantique du terme « épidémie », d'après Martin et Martin Granel [2006]**

Stade de l'évolution	Sens	Utilisation
Grec : epi(sur) et dêmos (peuple) (VI <sup>e</sup> siècle av. J.C.) ; « epidemios » utilisé par Homère dans l'Odyssée.	Qui est dans son pays.	Utilisation non médicale.
Grec : Sophocle et Hippocrate (seconde moitié du V <sup>e</sup> siècle av. J.C.)	Ce qui circule et se propage dans un pays.	Première utilisation médicale.
Grec : « epidemios » établi par Hippocrate (430 av. J.C.) dans le sens médical d'un ensemble de syndromes (puis, en grec : epidemia ; en latin, epidimia ou epidemia).	Groupe de maladies sévissant au même moment « sur le peuple ».	Epidémie de diarrhée.
Français médiéval : « ypidime » (1256) et ultérieurement « épydime » (XIV <sup>e</sup> siècle), « epidimie » (XVII <sup>e</sup> siècle) et épidémie (XVIII <sup>e</sup> siècle).	Grand nombre de cas d'une maladie donnée, bien caractérisée	Epidémie de choléra.
XIX <sup>e</sup> siècle : épidémie	Epidémie due à un agent appartenant à un genre et à une espèce.	Epidémie de choléra due à <i>Vibrio cholerae</i> .
Fin du XX <sup>e</sup> siècle	Diffusion d'une souche épidémique définie par des marqueurs moléculaires	Epidémie due à <i>V. Cholerae</i> El Tor, appartenant à un ribotype ou un pulsotype donné.

En ce qui concerne les maladies animales, avant la création des deux premières écoles vétérinaires au monde (Lyon, 1762 et Alfort, 1765), la plupart des publications effectuées en France sur les maladies contagieuses animales l'ont été par des médecins. Les termes « épidémie » et « maladie épidémique » faisant partie du langage utilisé par les médecins, il était prévisible que jusqu'à l'apparition des vétérinaires (1762), ces termes

médicaux soient privilégiés pour évoquer les maladies contagieuses animales.

Ultérieurement, les termes « maladie épizootique » et « épizootie » ont été utilisés pour désigner ces maladies, de préférence par des vétérinaires ainsi que le démontre l'analyse des titres des publications du fonds ancien de l'Ecole d'Alfort entre 1744 et 1799 (tableau 2).

<sup>1</sup> ENVA, UMC, 94704 Maisons-Alfort, France

Sur 39 titres, l'expression « maladie épizootique » a été utilisée 30 fois (avec une fréquence semblable dans le milieu médical et dans le milieu vétérinaire) et l'expression « maladie épidémique », 9 fois (essentiellement par des médecins). Ceci correspond à un odds ratio de 7, ce qui signifie que les vétérinaires ont utilisé pendant cette période 7 fois plus que les médecins l'expression « maladie épizootique » que

« maladie épidémique » pour désigner des maladies contagieuses animales dans les titres des publications présentes dans le fonds ancien de l'Ecole d'Alfort.

Mais, qui a introduit dans la langue française les termes adaptés à la pathologie animale de « maladie épizootique » et d'« épizootie » ?

Tableau 2

**Tableau de contingence relatif à l'emploi du terme « épidémique » ou « épizootique » par les médecins et les vétérinaires dans les titres des publications du fonds ancien de l'Ecole d'Alfort, entre 1744 et 1799**

	M. épizootique	M. épidémique	Total
<b>Vétérinaire</b>	14	1	15
<b>Médecin</b>	16	8	24
<b>Total</b>	30	9	39

## I - « MALADIE EPIZOOTIQUE »

L'enquête effectuée [Toma, 2007] permet de remonter à Bourgelat et à la date de 1766, soit un an après la création de l'Ecole d'Alfort.

En effet, la publication parue en 1766 de Dionys Barberet, « médecin pensionnaire de la ville de Bourg-en-Bresse, ancien premier médecin des armées » présentant le « *Mémoire sur les **maladies épidémiques** des bestiaux qui a remporté le prix proposé par la Société Royale d'Agriculture de la généralité de Paris pour l'année 1765* » (mémoire de 64 pages qui n'utilise, lui, que les termes « épidémies » (23 fois) et « maladies épidémiques » (18 fois)) est accompagnée d'un document de 76 pages intitulé « *Notes sur le mémoire qui a remporté le prix de la Société royale d'Agriculture de Paris, année 1765* » attribué à Bourgelat.

Dans la première phrase de la première note, dès la quatrième ligne, on voit apparaître l'expression « **maladies épizootiques** ». Bourgelat déplore l'indigence des résultats des études portant sur les maladies animales : « *Il est singulier qu'un intérêt réel ait produit si peu d'effet sur l'esprit des hommes, et que le*

*traitement des **maladies** soit **épizootiques**, soit particulières dont les animaux les plus utiles sont si fréquemment attaqués, ait été constamment abandonné à des aveugles, gens dépourvus de toutes connaissances et de tout principe* » (figure 1).

Quelques phrases plus loin, dans la deuxième note, il en donne une définition : « *On appelle **maladies épizootiques** celles qui attaquant indistinctement pendant un espace de temps plus ou moins long, et dans une étendue de pays non limitée, une quantité plus ou moins considérable d'animaux d'une même espèce, et quelque fois d'espèces différentes, dépendent toujours d'une cause accidentelle, commune et générale. On dit **maladie épizootique** d'ἔπί super ζωῶν, animal, comme on dit épidémie, d'ἔπί super ὁ κμῶς, populus* » (figure 2).

Il semble que ces notes de Bourgelat, datant de 1766, correspondent à la première utilisation en français de l'expression « maladies épizootiques » [Vallat, 2000].

Figure 1

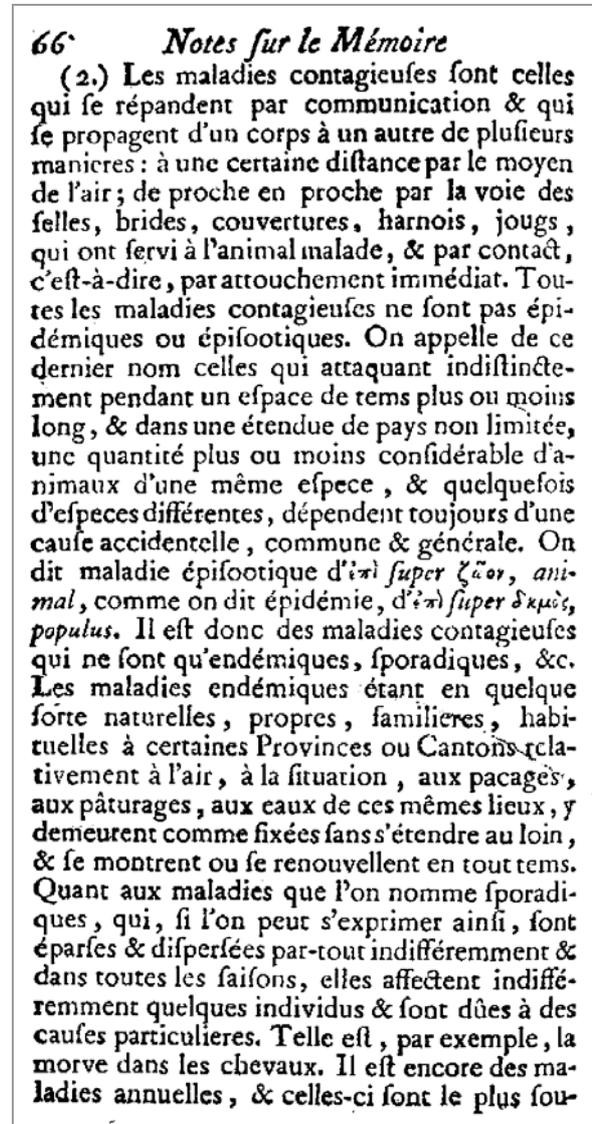
Notes de Bourgelat sur le mémoire de Barberet, page 65 [Barberet, 1766]



La consultation des publications et de la correspondance de Bourgelat avant 1766 n'a pas permis de détecter les termes « maladie épizootique » ou « épizootie » mais révèle l'usage des mots « épidémie » et « épizootique » par lui.

Figure 2

Notes de Bourgelat sur le mémoire de Barberet, page 66 [Barberet, 1766]



De même, la consultation des publications d'autres auteurs français et de sources spécialisées en étymologie (dictionnaires, base de données « Trésor de la langue française ») n'a pas permis de trouver les mots « épizootie » ou « épizootique » avant 1766.

---

## II - « EPIZOOTIE »

---

En ce qui concerne le terme « épizootie », sa première apparition semble dater de 1774 : on le trouve dans la publication de Dufau en 1774 : « *Lettres écrites à M<sup>xxx</sup> contenant des observations sur l'épizootie qui ravage les Provinces Méridionales de la France ...* » et sous la plume de Bellerocq, artiste vétérinaire, le 24 octobre 1774. Ce dernier utilise d'ailleurs une majuscule pour désigner l'« Epizootie » ou la « maladie Epizootique ». Il alterne ces termes avec le mot « Epidémie » (doté lui aussi d'une majuscule) : « *De la connoissance des différents temps de la **maladie épizootique** régnante, ne peut-on en conclure*

*que le caractère de l'**Epidémie** contagieuse est véritablement inflammatoire ? ».*

Le mot est repris en 1775 par Bellerocq et « officialisé » dans l'Arrêt du Conseil du 1<sup>er</sup> novembre 1775, article 1<sup>er</sup> : « *Les commandants en chef, chargés des ordres du roi pour l'extinction de l'**épizootie** ...* ».

On peut s'interroger pour savoir si les termes équivalents d'« épizootique » ou d'« épizootie » dans d'autres langues européennes ont été utilisés avant 1766.

---

## III – AUTRES LANGUES D'EUROPE

---

Les investigations effectuées [Toma, 2007] conduisent à la figure 3 qui indique la chronologie probable d'apparition de ces mots dans la langue de quelques pays européens.

On y constate que, sauf pour la langue latine, les mots correspondant à « épizootique » et « épizootie » sont apparus dans divers pays européens après la date d'apparition en France, c'est-à-dire 1766 : Allemagne, Italie, Angleterre, Espagne, Portugal, Pays-Bas...

Alors, l'origine du mot « épizootique » serait-elle latine ?

Il semble que oui, mais précédant de très peu l'emploi par Bourgelat. Ainsi, par exemple, dans l'ouvrage de Giovanni Maria Lancisi sur la peste bovine, paru en latin en 1715, seule la notion d'épidémie est évoquée, en latin : « *Equorum Epidemia* » « *boum epidemiâ* » « *Boum Epidemicâ* » « *epidemiae naturâ* » « *epidemiam* » « *epidemicam* » « *meritò epidemicum* » « *Equina epidemiâ* », etc.

François Vallat (communication personnelle) suggère que la source du mot « épizootique » utilisé par Bourgelat dans les notes sur le mémoire de Barberet (cf. figure 1) serait une publication en latin de Michel Sagar. En effet, page 77, Bourgelat évoque l'ouvrage de Michel Sagar :

« Michel Sagar, Médecin dans le Cercle d'Iglaw en Moravie, nous a donné aussi l'histoire d'une maladie épizootique qui régnait en 1764. Cet écrit a été imprimé en 1765 chez Kraus à Vienne en Autriche ; il a pour titre

*Libellus de aphthis pecorinis anni 1764, cum appendice de morbis pecorum in hac Provincia tam frequentibus, eorumdemque caussis, et medelis preservatoriis* » [Sagar, 1765a].

Dans cet ouvrage de Michel Sagar consacré à la fièvre aphteuse, on lit, p. 7, en note infra-paginale du titre du chapitre I, qui « *contient l'histoire de l'épidémie* » :

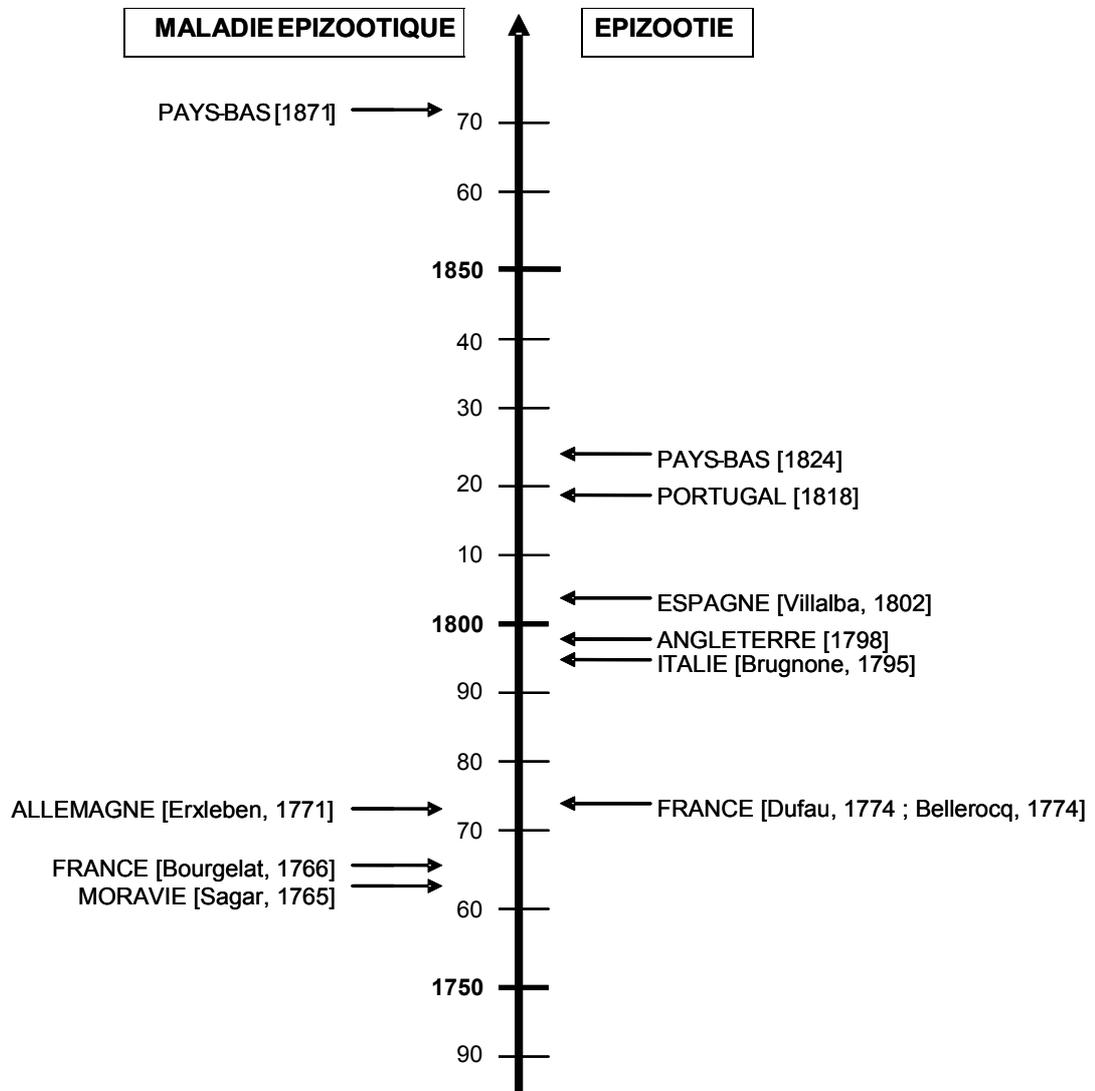
« J'utilise ce mot naturellement parce qu'il est le plus connu ; il serait permis de dire que cette maladie est *épizootique*. » (*Utor hoc termino utpote magis noto, licet morbus sit **Epizooticus**.*)

... et p. 17 : « [...] Propterea ego prius rationes aphtharum **epidemicarum, seu epizooticarum** scrutari, ac ponderare proposui, quam specialius remedia, quae utilia in hoc morbo deprehendi, exponam. » c'est-à-dire des « *aphtes épidémiques ou épizootiques* ».

Ce sont les deux seules pages où apparaît le préfixe « Epizoot », le préfixe « Epidem » étant utilisé dans 9 des 63 pages de cet opuscule (sous forme de : « *Epidemiae* », « *Epidemicarum* », « *epidemicorum* », « *Epidemicis* », « *Epidemicos* » et « *Epidemicam* »).

Bourgelat a donc lu très récemment ces passages chez Sagar lorsqu'il rédige ses notes à Barberet, et il s'en est certainement inspiré pour créer « *épizootique* ».

**Figure 3**  
**Chronologie d'apparition des mots « épizootie » et « maladie épizootique »**  
**dans la langue de divers pays d'Europe**



A la bibliothèque de l'Ecole vétérinaire de Lyon, on trouve un autre ouvrage de Michel Sagar, publié également en 1765, mais à Vindobonae, chez Trattner : « *Libellus de morbo singulari ovium anni 1765, com appendice de cultura earundem* » [Sagar, 1765b]. Dans cet ouvrage, page 8, on trouve le mot « **Epizooticum** », mais aussi le mot « **Enzooticum** » (qui en français sera utilisé plus tardivement que le mot « Epizootie »).

« *Malum demum istud **Epizooticum** nullo modo dici potest, quamvis unius plus quam alterius anni constitutio ipsi favere possit : vix idem etiam **Enzooticum** dixerō, licet, ut ajunt incolae, quolibet lustro femel, subin & bis, recurrat* », c'est-à-dire « En aucun cas on ne peut dire que la présente calamité est **épizootique**, quoique la constitution (médicale) de cette année y concoure davantage qu'une autre. Il me serait même

difficile de dire qu'elle est **enzootique**, encore qu'elle revienne bien vite, de la même façon – comme le disent les gens d'ici – qu'un coureur de mauvais lieux revient sans cesse là où il est venu une première fois ».

Ces deux mots (« *Epizooticum* » et « *Enzooticum* ») ne sont cités nulle part ailleurs au sein de cet ouvrage de 72 pages.

---

#### IV - CONCLUSION

---

A ce stade, il semble bien que le concept de « maladie épizootique » ait été évoqué pour la première fois, en latin, en 1765 par Michel Sagar, expression reprise en français dès l'année suivante par Bourgelat qui a contribué ensuite à sa diffusion nationale, par l'intermédiaire des deux écoles vétérinaires françaises qu'il venait de créer, puis européenne.

A l'heure actuelle, une menace plane sur le mot « épizootie » dans l'expression la plus internationalement connue de ce mot, au sein de l'appellation « *Office international des épizooties* ». En effet, depuis quelques années, cet organisme international remplace systématiquement son nom par « Organisation mondiale de la santé animale » pour bénéficier

sans doute de l'aura de l'OMS, structure connue dans le monde entier [Vallat, 2006].

En langue française, on ne peut que recommander vivement l'usage systématique et pertinent des mots « épizootie » et « maladie épizootique », afin d'éviter l'incertitude et les confusions entraînées par l'emploi inapproprié des termes « épidémie » et « maladie épidémique » appliqués, à tort, à des maladies spécifiques de l'animal ou à des épisodes de maladies zoonotiques sévissant sur des animaux.

Il serait vraiment dommage que des vétérinaires participent à la disparition d'expressions apparemment créées par Bourgelat et à l'appauvrissement de la langue française.

---

#### BIBLIOGRAPHIE

---

Barberet Dionys - Mémoire sur les maladies épidémiques des bestiaux qui a remporté le prix proposé par la Société Royale d'Agriculture de la généralité de Paris pour l'année 1765, P. d'Houry, 1766, in-8° de VI-162 pp.

Bellerocq - Recherches sur la maladie épizootique qui attaque les bœufs et les vaches, pour servir de réponse à la lettre de M. \*\*\*\* Médecin, à M. Bellerocq, Artiste Vétérinaire, Bordeaux, Miche Racle, 24 octobre 1774, in-4°, 4 pp., texte sur 2 colonnes [Peste bovine] [150906].

Bellerocq, artiste vétérinaire - Avis au public sur une maladie qui s'est manifestée depuis quelques jours sur les bestiaux à grosses cornes dans l'Embarès, le Bourgès, sur les bords de la Dordogne à sa réunion avec la Garonne, bien différente de l'épizootie qui ravage encore la haute et basse Guienne [Charbon, 3 mai

1775], Bordeaux, Michel Racle, s. d. [150947].

Dufau M., Dr en médecine - Lettres écrites à M. \*\*\* contenant des observations sur l'épizootie qui ravage les Provinces Méridionales de la France, [...], Genève, 1787, in-8°, XV-188 pp.-1f. errata. [Peste bovine dans le Sud-Ouest, 1774] [279].

Lancisius J.M. - *Dissertatio historica de bovilla peste*, Rome, [Ar 5H, E3 ; 155650], 1715.

Martin P., Martin-Granel E. - 2500-year evolution of the term Epidemic. *Emerging infectious diseases*, 2006, 12, 976-980.

Sagar J.B.M. - *Libellus de aphthis pecorinis anni 1764 cum appendice de morbis pecorum in hac provincia tam frequentibus, eorundengue caussis, et medelis praeservatoriis*, 1765a, Kraus, Vienne.

Sagar J.B.M. – *Libellus de morbo singulari ovium anni 1765 cum appendice de cultura earundem*, 1765b, Trattner, Vindobonae.

Toma B. - A propos de l'origine des mots « Epizootique » et « Epizootie ». *Bull. Soc. hist. méd. sci. Vét.*, 2007, **7**, sous presse.

Trésor de la langue française : [<http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>] consulté le 14 avril 2006.

Vallat B. - Le rôle des organisations internationales dans la surveillance et la maîtrise des épizooties. *Bull. Acad. Vét. France*, 2006, **159**, 361-366.

Vallat F. - Les épizooties en France de 1700 à 1850. Inventaire clinique chez les bovins et les ovins. *Histoire et Sociétés Rurales*, 2000, **14**, 67-104

